

CERA

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable et
de commissariat aux comptes au capital de 100 000 €
RCS Paris 353 091 879
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Patrice TOTIER

57, rue Pierre Semard – 92320 Châtillon

Néocom Multimédia

Société Anonyme au capital social de : **1.164.561,76 €**
Siège social : 190 boulevard Haussmann – 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Néocom Multimédia,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Néocom Multimédia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 avril 2021.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

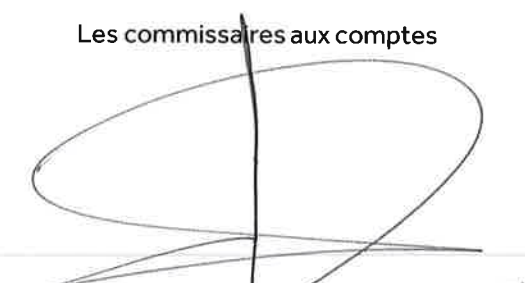
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Châtillon, le 31 mai 2021

Les commissaires aux comptes


CERA
Représenté par
Daniel Buchoux


Patrice Totier

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	56 454	38 616	17 839	21 116
Fonds commercial (1)	1 274 480	62 000	1 212 480	1 212 480
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	173 981	165 333	8 648	8 696
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	206 429		206 429	206 429
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 779		22 779	22 599
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 734 124	265 949	1 468 175	1 471 320
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 389 628	17 880	2 371 748	2 860 104
Autres créances	178 623		178 623	917 528
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 974 333		3 974 333	3 285 723
Charges constatées d'avance (3)	32 340		32 340	45 373
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 574 923	17 880	6 557 043	7 108 728
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 309 047	283 829	8 025 218	8 580 048

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 164 562	1 164 562
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	571 408	571 408
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	127 160	127 160
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 602 193	2 197 768
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	455 833	893 322
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 921 156	4 954 221
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	40 000	35 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 000	35 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 473	2 410
Emprunts et dettes financières diverses (3)	78 745	114 379
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 639 750	3 027 404
Dettes fiscales et sociales	195 530	257 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	73 134	173 776
Produits constatés d'avance (1)	75 430	15 000
TOTAL DETTES	3 064 062	3 590 827
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 025 218	8 580 048

(1) Dont à plus d'un an (a)

1 200

1 200

(1) Dont à moins d'un an (a)

3 062 862

3 589 627

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

1 473

2 410

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	15 161 130	21 994 828
Chiffre d'affaires net	15 161 130	21 994 828
Dont à l'exportation	39 236	13 416
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 260	
Autres produits	4 178	13 971
Total I	15 174 568	22 008 799
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	13 520 168	19 561 478
Impôts, taxes et versements assimilés	46 056	69 883
Salaires et traitements	634 359	707 770
Charges sociales	299 932	327 778
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 386	21 080
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 280	260
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 000	35 000
Autres charges	12 285	12 983
Total II	14 539 466	20 736 232
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	635 102	1 272 567
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	176	274
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		8 000
Différences positives de change	163	13
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	339	8 287
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 171	9 522
Différences négatives de change		2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 171	9 525
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-832	-1 238
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	634 270	1 271 329

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		5 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		69 580
Total produits exceptionnels (VII)		74 580
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		69 580
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		69 580
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	178 437	383 007
Total des produits (I+III+V+VII)	15 174 907	22 091 666
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 719 074	21 198 344
BENEFICE OU PERTE	455 833	893 322

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2020

Tous les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

SOMMAIRE

I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES	page 3/13
II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D’EVALUATION ET DE PRESENTATION	page 3/13
III – NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN	page 6/13
IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	page 10/13
V – AUTRES INFORMATIONS	page 12/13

I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES

La baisse de chiffre d'affaires de l'exercice 2020 résulte de l'épidémie de la Covid-19 qui a débuté au cours du 1^{er} trimestre 2020, couplée à une diminution du nombre de clients historiques.

Les états financiers de la société ont été établis sur la base de la continuité de l'activité.

À la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Il est précisé, par ailleurs, que la société n'a pas bénéficié au cours de l'exercice d'aides mises en place par le gouvernement, hormis la déclaration d'une activité partielle sur quelques mois pour un salarié.

En outre, la société a travaillé au cours de l'exercice pour se mettre en conformité sur son activité commerciale d'appels téléphoniques surtaxés (SVA) avec la législation en vigueur intervenue fin 2019 (cf. art. L 314-1 du Code Monétaire et Financier), en devenant agent de l'Etablissement de paiement de Lemonway.

II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (PCG) approuvé par arrêté, et suivant les articles L123-13, L123-14 et L123-17 du Code de commerce, par le règlement 2016-07 du 04/11/2016 et par le règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance de l'exercice,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1. Immobilisations incorporelles

2.2.1.1. Fonds commercial

Ce poste comprend :

Des fonds commerciaux : constitués des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité ;

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation est constituée pour ces éléments du poste « Fonds commercial » dans le cas où leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage (déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de un à cinq ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes).

2.2.1.2. Les autres incorporelles figurant au poste « Concessions, brevets et droits assimilés »

- des logiciels, acquis et créés
- des brevets et marques

Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production (incluant la main d'œuvre directe et un pourcentage de frais généraux). Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.

Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins, une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles issues des opérations de fusion ont été comptabilisées à la valeur d'apport correspondant à leur valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité attendue :

- Installations et agencements	Linéaire	9 ans
- Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 ans
- Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées soit au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, la plus-value n'est pas comptabilisée, mais dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Après un examen individuel, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

2.5. Capitaux propres

Les variations sont présentées en **Note 3.6.**

2.6. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur au cours de fin de mois.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.7 Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

2.8 Indemnités de départ à la retraite

La société a décidé de ne pas comptabiliser ces indemnités mais une évaluation est fournie à la **Note 5.9**.

III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN**3.1. Etat de l'actif immobilisé**

	Valeur brute		Valeur brute	
	début d'exercice	+	-	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	48 954	7 500		56 454
Fonds de commerce	1 274 480			1 274 480
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total I	1 323 434	7 500		1 330 934
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Installations générales et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	9 253			9 253
Matériel de transport	36 001			36 001
Matériel de bureau et informatique, mobilier	120 165	8 560		128 724
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total II	165 419	8 560		173 979
Immobilisations financières				
Participations	206 429			206 429
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 599	180		22 779
Total III	229 027	180		229 207
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 717 883	16 240		1 734 122

3.2. Etat des amortissements

	Valeur en		Valeur en	
	début d'exercice	+	-	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	27 838	10 777		38 615
Fonds de commerce				
Total I	27 838	10 777	0	38 615
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Inst. gén. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	7 223	1 028		8 251
Matériel de transport	33 054	2 947		36 001
Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 447	4 634		121 081
Total II	156 724	8 609	0	165 333
TOTAL GENERAL (I + II)	184 563	19 386	0	203 949

3.3. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	22 779		22 779
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	21 456	21 456	
Avances et acomptes versés sur commande			
Fournisseurs débiteurs	12 815	12 815	
Autres créances clients	2 366 830	2 366 830	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	982	982	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 250	27 250	
Impôt sur les bénéfices	1 306	1 306	
Taxe sur la valeur ajoutée	123 873	123 873	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	12 344	12 344	
Charges constatées d'avance	32 340	32 340	
TOTAL	2 621 976	2 604 166	22 779

(1) Dont prêts accordés au cours de l'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

3.4. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Créances clients et comptes rattachés	1 089 542	1 576 411
Avoirs fournisseurs	12 260	10 844
Autres créances		
TOTAL	1 101 802	1 587 256

3.5. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	32 340	45 373
TOTAL	32 340	45 373

3.6. Variations des capitaux propres

Au 01/01/20	1 527 806	1 164 562	2 896 338	0	893 322	4 954 221
Réduction du capital						0
Affectation du résultat			404 424		-404 424	0
Distribution de dividendes					-488 898	-488 898
Résultat exercice					455 833	455 833
Au 31/12/20	1 527 806	1 164 562	3 300 762	0	455 833	4 921 156

* les actions ne possèdent pas de valeur nominale

3.7. Provisions inscrites au bilan

	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Dont non utilisées	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	35 000	5 000			40 000
Provisions pour pertes de change	-				-
Provisions pour impôts	-				-
Autres provisions pour risques et charges	-				-
Total I	35 000	5 000	-	-	40 000
Provision pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	62 000				62 000
Sur immobilisation corporelles	-				-
Sur titres de participation	-				-
Sur autres immobilisations financières	-				-
Sur comptes clients	15 860	2 280	260		17 880
Autres provision pour dépréciation	-				-
Total II	77 860	2 280	260	-	79 880
TOTAL GENERAL (I + II)	112 859	7 280	260	-	119 879
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	7 280	260		
	- financières	-	-		
	- exceptionnelles		-		

3.8. Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Empr et dettes financières aup. Étabt de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine		-		
- à plus d'un an à l'origine	1 473	1 473		
Emprunts et dettes financières diverses	1 200			1 200
Fournisseurs et comptes rattachés	2 639 195	2 639 195		
Personnel et comptes rattachés	38 890	38 890		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 748	74 748		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	66 073	66 073		
Autres impôts taxes et versements assimilés	15 739	15 739		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Groupe et associés (2)	77 545	77 545		
Autres dettes	71 793	71 793		
Produits constatés d'avance	75 430	75 430		
TOTAL GENERAL	3 062 086	3 060 886	-	1 200

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

3.9. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts courus sur emprunts et concours bancaires	1 473	2 410
Emprunts et dettes financières diverses	1 171	1 522
Fournisseurs et comptes rattachés	1 799 086	2 182 303
Dettes fiscales et sociales	58 445	104 247
Clients Avoirs à établir	71 793	167 746
TOTAL	1 931 968	2 458 228

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Répartition du chiffre d'affaires (en K€)

En K€	2020		2019	
	Total	dont Export	Total	dont Export
Internet	6 615	0	16 025	13
Audiotel et mobilité	8 507		5 940	
Autres refacturations	39		30	
TOTAL	15 161	0	21 995	13

4.2. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

REPARTITION	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	634 270	178 437	455 833
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Résultat comptable	634 270	178 437	455 833

4.3. Résultat financier

	2020	2019
Produits Financiers	340	8 287
Revenus des prêts	176	274
Intérêts des comptes courants		
Escomptes obtenus et autres intérêts		
Gains sur instruments de trésorerie		
Interets sur emprunts		
Reprises de provisions		8 000
Gains de change	163	13
Autres produits financiers		
Charges Financières	1 172	9 524
Intérêts sur emprunts		
Intérêts sur comptes courants	1 171	1 522
Intérêts autres dettes		
Provisions pour risques financiers		
Provisions sur compte courant de filiales et de participations		
Provision pour perte de change		
Pertes sur créances liées aux participations		
Pertes de change		2
Ecart de conversion euro		
Autres charges financières (1)		8 000
Résultat financier	-832	-1 237

4.4. Résultat exceptionnel

	2020	2019
Produits exceptionnels	0	74 580
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits de cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles		
Produits de cessions des Immobilisations financières (1)		5 000
Reprises sur provisions pour risque et charge		
Reprise de provisions sur immobilisations (1)		69 580
Produits divers		
Charges exceptionnelles	0	69 580
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées		
VNC des immobilisations financières cédées (1)		69 580
Indemnités de litige commercial		
Indemnités (licenciement, fin de contrat)		
Pénalités, redressements et charges diverses		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions pour risque et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dépréciation de Titres de Participation		
Résultat exceptionnel	0	5 000

(1) Concernait la cession des titres de Graal Network

V- AUTRES INFORMATIONS

5.1. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Charges ou produits	Impôt et contribution supplémentaire
Allègement différé		
Provision pour risques et charges	Néant	Néant
Provision pour dépréciation		
Déficit reportable		

5.2. Liste des filiales et participations

FILIALES ET PART°	PEL
Capital social	7 500
Cap Propres hors capital	177 133
Quote-part du capital détenu	100%
Val. comptable brute des titres	206 429
Valeur nette comptable	206 429
Prêts et avances consentis non remboursés	0
Cautions ou avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T.	415 661
Résultat du dernier exercice clos	-12 075
Dividendes encaissés	0

5.3. Tableau des entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation de 10 à 50%
Participations	206 429	Néant
Créances clients et comptes rattachés	12 440	
Autres créances		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-164 102	
Autres dettes	77 545	
Produits financiers	0	
Charges financières	-1 711	

Il n'existe pas de transaction significative et non conclue aux conditions normales de marché entre la société et des parties liées.

5.4. Rémunérations versées aux membres des organes de direction

Cette indication n'est pas fournie dans la mesure où elle reviendrait à donner une information individuelle d'un membre déterminé des organes de direction.

5.5. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant de la charge figurant au compte de résultat au titre des honoraires 2020 qui seront facturés s'élève à 20 000 euros ht.

5.6. Effectif

Il s'élève à 13 personnes à la clôture, comme pour l'exercice précédent.

5.7. Evènement(s) postérieur(s) à la clôture

COVID 19

A la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause (Cf. I).

5.8. Consolidation

La consolidation des comptes n'a pas été établie pour cet exercice, le groupe ne dépassant plus les seuils depuis au moins deux exercices consécutifs.

5.9 Engagements

Le montant non chargé des engagements de départ à la retraite non comptabilisés s'élève à 65 000 euros environ.

Il est calculé sur les bases suivantes :

- Départ volontaire à la retraite à 65 ans,
- Taux d'actualisation de 1 %,
- Le dernier salaire brut annuel pour le personnel présent à la clôture de l'exercice.